# Pour une coopération parlementaire régionale accrue avec les organes de traités relatifs aux droits de l'homme

Séminaire régional à l'intention des parlementaires et fonctionnaires de parlements des pays d'Afrique francophone organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Assemblée nationale et le Sénat de la République du Gabon

LIBREVILLE, 4 -6 MARS 2008







# **INFORMATIONS GENERALES**

#### **TABLES DES MATIERES**

- 1- Inscription
- 2- Hébergement
- 3- Compagnie aérienne
- 4- Arrivée et départ
- 5- Visa
- 6- Vaccinations et santé
- 7- Etiquettes et autocollants de bagages
- 8- Bureau d'inscription et d'information
- 9- Sécurité
- 10- Conditions climatiques
- 11- Monnaie et change
- 12- Transport
- 13- Service de presse
- 14- Services divers
- 15- Courrier et messages destinés aux participants
- 16- Réceptions et manifestations officielles
- 17- Restaurants plus spécialement recommandés à Libreville
- 18- Listes des représentations diplomatiques

#### 1. INSCRIPTION

Les Parlementaires invités sont priés de bien vouloir communiquer la composition de leur délégation dès que possible et au plus tard le <u>15 février 2009</u>, au moyen du formulaire d'inscription ci-joint, aux adresses suivantes :

#### **Mme Marie-Françoise PUCETTI**

Secrétaire général adjoint Assemblée nationale

BP : 29 Libreville

Tél: (+241) 749260/57 Fax: (+241) 726196

Courriel: <u>assemblée\_gabon@yahoo.fr</u> secretariatdrp@yahoo.fr

## Secrétariat de l'Union interparlementaire

Chemin du Pommier, 5

CP 330

CH-1218 Le Grand-Saconnex Tél : (+4122) 919 41 50 Fax : (+4122) 919 41 60

Courriel: postbox@mail.ipu.org

#### 2. HEBERGEMENT

Des réservations provisoires ont été faites par l'Assemblée nationale du Gabon dans les hôtels suivants. Les participants sont priés de bien vouloir remplir le formulaire de réservation de chambre d'hôtel et de le retourner dès que possible et au plus tard le <u>15 février 2009.</u>

Les réservations reçues après cette date ne seront garanties qu'en fonction de la disponibilité des hôtels. Les demandes de réservation seront traitées dans l'ordre de leur arrivée. Les participants devront régler leur note d'hôtel directement auprès de l'hôtel concerné.

Prix par chambre en Francs CFA

HOTEL	CATEGORIE		CONTACT
	STANDARD	DOUBLE/SUITE	CONTACT
Le Méridien	117 000 / 160 000	135 000 / 180 000	(+ 241) 76 61 61
Laïco	82 000	105.000	
Hibiscus	31 000	51 000	(+241) 07 87 10 70
Studios M'Plaza	28.000	38.000 45.000 47.000	(+241) 07 26 55 50 (+241) 06 71 52 42
Lotus Bleu	35.000	45.000	(+241) 77 81 85
Sunset Beach	25.000	35.000 50.000	
Hôtel excellence	25.000	35.000 30.000	
Hôtel Louis	22.000 25.000	30.000	

# 3. COMPAGNIE AERIENNE

Plusieurs compagnies aériennes sont représentées à Libreville. Pour plus d'informations, les délégués peuvent prendre contact avec leur siège ou une agence de voyage dans leur pays.

Compagnie	N° téléphone	
AIR FRANCE	77-64-64	
GABON AIRLINES	44-31-55 / 44-31-56	
ROYAL AIR MAROC	73-10-25	
CAMEROUN AIRLINES	76-46-22 / 72-41-38	

#### 4. ARRIVEE ET DEPART

Afin de faciliter l'accueil à l'Aéroport international Léon MBA, tous les participants sont priés de fournir les détails de leur arrivée et départ (dates, heures, vols) sur le formulaire de réservation de chambre d'hôtel.

Un service d'accueil sera mis en place à l'Aéroport international Léon MBA du 2 au 6 mars 2009. Ce service fournira également une assistance pour les formalités et les transferts de l'aéroport aux hôtels. Il assurera également les transferts entre les hôtels et l'aéroport à la fin du séminaire.

#### 5. VISAS

Tous les autres participants sont priés de contacter la mission diplomatique du Gabon la plus proche où un visa leur sera délivré. Au cas exceptionnel où des participants n'auraient aucune possibilité d'obtenir un visa dans leur pays, un visa leur sera délivré lors de l'arrivée à l'Aéroport international de Libreville. Ces participants sont invités à transmettre une photocopie de leur passeport à l'Assemblée nationale du Gabon en signalant la date et l'heure d'arrivée ainsi que le numéro de vol. Ils doivent se munir également de deux (2) photographies d'identité et d'une somme définie par chaque consulat.

## 6. VACCINATIONS ET SANTE

Un certificat de vaccination sera demandé à l'entrée du pays. Il est en outre recommandé de se prévenir contre la malaria (le paludisme). L'avis d'un médecin est toutefois recommandé pour certains vaccins.

Durant le Séminaire un service médical de première urgence sera assuré. Toutes les autres prestations médicales seront à la charge des participants.

# 7. ETIQUETTES ET AUTOCOLLANTS DE BAGAGES

Un service spécial sera chargé de la gestion des bagages des délégués.

## 8. BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Un bureau d'inscription et d'information sera à la disposition des participants durant le séminaire du 3 au 6 mars 2009. Il sera ouvert de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30. Les participants sont invités à s'inscrire auprès de ce bureau dès leur arrivée. Ce bureau leur remettra leur plaquette d'identité, les renseignera sur toutes les questions relatives au Séminaire, prendra les messages et transmettra le courrier.

# 9. SECURITE

Toutes les dispositions de sécurité requises seront prises par les autorités gabonaises. Les participants sont priés de porter leur plaquette d'identification durant les travaux et lors de toutes les manifestations officielles qui se dérouleront pendant le Séminaire.

# **10. CONDITIONS CLIMATIQUES**

Le temps au mois de mars au Gabon est pluvieux et ensoleillé, mais agréable. La température est de 25 à 30 °C.

#### 11. MONNAIE ET CHANGE

Le franc CFA est la monnaie utilisée au Gabon. Il a une parité fixe avec l'Euro : 1Euro = 655,957 Franc CFA.

Les participants pourront accéder à un bureau de change organisé pour les besoins du Séminaire et dans les banques commerciales. Il est recommandé aux participants de se munir de chèque de voyage ou d'espèces en monnaie convertible.

## 12. TRANSPORT

Un service de transport par bus sera à la disposition des participants entre l'Aéroport international Léon MBA de Libreville et les hôtels où ils logeront. Le transport sera aussi assuré entre les hôtels, les lieux de travaux et tous autres lieux où se dérouleront les manifestations officielles.

# 13. SERVICE DE PRESSE

Un service de presse sera installé dans les différents lieux de travaux et se chargera des relations avec les médias : presse écrite, radio et télévision nationales et internationales. Les journalistes souhaitant couvrir le Séminaire devront demander une accréditation auprès de l'Assemblée nationale. Contact : Mme Antoinette ADOSSOU et Monsieur Paulin AFOU.

#### 14. SERVICES DIVERS

Les participants trouveront les services suivants :

- a. Bureau de poste ;
- b. Banque/bureau de change ;
- c. Agence de voyage;
- d. Service international de téléphone et de fax : les participants paieront eux-mêmes leurs frais de communication ;
- e. Premiers soins;
- f. Restaurant, cafétéria et bar.

## 15. COURRIER ET MESSAGES DESTINES AUX PARTICIPANTS

Pendant le Séminaire, le courrier destiné aux participants pourra être envoyé à l'adresse suivante.

Nom du/de la destinataire Nom de la délégation Séminaire UIP- Parlement du Gabon B.P. 29 Libreville / Gabon Les messages urgents pendant le Séminaire pourront être transmis par téléphone, télécopie ou courrier électronique. Ces informations seront précisées ultérieurement.

## **16. RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES**

La cérémonie inaugurale du Séminaire se déroulera le 4 mars 2009 au Palais Léon MBA.

Les cartons d'invitations et le programme des réceptions et d'autres cérémonies officielles seront disponibles parmi les documents relatifs au Séminaire.

# 17. RESTAURANTS PLUS SPECIALEMENT RECOMMANDES A LIBREVILLE

Spécialité	Nom du restaurant	N° téléphone
Cuisine Gabonaise	L'ODIKA	73-69-20
Cuisine Européenne	L'ANTRE DE BACCHUS	73-21-61
Cuisine Africaine		
Cuisine Chinoise	ETOILE D'OR ou CHEZ WENG	73-00-22

# 18. LISTE DES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

Pays	N° téléphone (+241)
Bénin	73-76-92
Burkina Faso	73 29 30
Burundi	
Cameroun	73-28-00
Cap-Vert	
République Centrafricaine	
Côte d'Ivoire	73-74-12 / 73-82-68 / 73-82-70
République du Congo	73-29-06
République Démocratique du Congo	73-11-61
Guinée (Conakry)	73-40-09
Guinée-Bissau	
Guinée Equatoriale	73-25-23
Madagascar	
Mali	73-73-82
Niger	
Rwanda	
Sao Tomé et Principe	72-15-27
Sénégal	77-42-67
Tchad	44-48-38
Togo	73-29-04 / 73-29-63